Institut nordique du Québec
Ensemble pour le Nord

Engagement de la chercheuse[1] / Engagement du chercheur

La personne chercheuse affiliée à l'Institut nordique du Québec (INQ) s'engage à :

1. Prendre connaissance et appliquer, dans la mesure du possible, les recommandations[2] des « Lignes directrices pour la recherche en milieux nordiques », un guide de bonnes pratiques pour la recherche dans le Nord, pour soi-même, ses collaborations, sa relève étudiante et son personnel effectuant des travaux de terrain dans le Nord ;

2. Contribuer au développement et participer, dans la mesure du possible, à l'ensemble des activités organisées par l'INQ, ce qui inclut, sans s'y limiter : la réunion scientifique annuelle, la programmation scientifique, la gestion des infrastructures de recherche, la logistique des missions dans le Nord et dans l'Arctique, les relations avec les communautés nordiques, les partenariats avec le secteur privé et l'animation de la recherche nordique au Québec et au Canada ;

3. Fournir un CV à jour et consentir à ce que certains éléments[3] soient extraits du CV pour remplir les obligations de l'institution ayant signé l'entente d'adhésion de l'INQ ;

4. Faire mention de son statut de personne chercheuse affiliée à l'INQ sur son site Web ;

5. Mentionner l'INQ dans tout projet de recherche financé par l'INQ.

Je, _____, souscris aux énoncés ci-dessus et m'engage à m'y conformer tout au long de mon affiliation à l'Institut nordique du Québec.

_____ _____

Signature de la chercheuse ou du chercheur Date

Nom de l'Institution

1 –CHERCHEUSES AFFILIÉES / CHERCHEURS AFFILIÉS : doivent s'insérer dans cette description

Une chercheuse ou un chercheur d'une institution membre de l'INQ dont les travaux portent sur des thématiques applicables aux régions nordiques et arctiques, en lien avec la programmation scientifique de l'INQ. Les scientifiques dont l'expertise, bien que non spécifiquement axée sur le Nord, peut apporter des solutions innovantes ou répondre à des enjeux propres à ces milieux isolés sont également invités à joindre la communauté de l'INQ.

2 – RECOMMANDATIONS du guide « Lignes directrices pour la recherche en milieux nordiques »

Le comité des Premiers Peuples encourage les communautés de recherche à rester sensibles aux préoccupations et aux enjeux des Nations autochtones en appliquant les recommandations ci-dessous, afin de développer des collaborations fructueuses au service de toutes et tous :

- S'informer des contextes culturels, socioéconomiques et politiques des communautés autochtones partenaires ;
- Cultiver une posture d'allié (sans toutefois s'autoproclamer comme tel) ;
- Assurer un transfert des compétences entre les communautés de recherche et les partenaires autochtones et allochtones ;
- Offrir des possibilités d'emploi et de formation en priorisant l'embauche de ressources humaines locales et en formant ces personnes ;
- Inclure les Premiers Peuples dans les demandes de subvention et leur préparation ;
- Jouer un rôle de modèle pour les jeunes des communautés autochtones en leur partageant non seulement ses connaissances, mais aussi son parcours dans les milieux de recherche ;
- Orienter les recherches de façon à inclure le développement d'outils concrets et pratiques, au bénéfice des communautés ;
- Favoriser les achats et les services locaux lorsque les équipes de recherche travaillent en milieux nordiques ;
- Minimiser son empreinte écologique en ne laissant ni déchet sur place ni équipement qui ne puisse être utilisé localement.

3 – ÉLÉMENTS du CV à extraire

Pour faciliter la tâche du personnel administratif des universités membres de l'INQ, qui doit fournir certains renseignements, il a été convenu de recueillir les CV des personnes chercheuses affiliées. Le personnel de l'INQ extraira ensuite les éléments pertinents requis par l'entente d'adhésion, soit :

a. les noms des personnes chercheuses, étudiantes et postdoctorales ainsi que du personnel professionnel participant aux projets ;
b. les projets qui contribuent à l'INQ et le financement de ces projets ;
c. la participation et la contribution des communautés ou des organisations nordiques aux projets en lien avec l'INQ.

Veuillez noter que les projets à vocation nordique ou arctique extraits des CV ne porteront pas la mention INQ, mais feront partie d'une banque de projets qui contribue à répertorier l'expertise scientifique pour le futur durable du Nord du Québec. Les projets qui sont ou seront éventuellement financés par l'INQ porteront le sceau de l'INQ. La constitution d'une banque de projets de recherche qui contribuent à acquérir des connaissances sur le Nord et l'Arctique fait partie des objectifs de l'INQ.